

Les agriculteurs recourent de plus en plus à des prestataires de services

Bernard Chevalier, division Agriculture, Insee

Les agriculteurs font de plus en plus appel à des prestataires extérieurs, non seulement pour la gestion de leur exploitation, mais aussi et surtout pour leurs activités agricoles : préparation des terres, traitements phytosanitaires, récoltes, collecte du lait... Le savoir-faire des entreprises prestataires et les machines agricoles intégrant les dernières innovations technologiques aident les agriculteurs à mettre en œuvre une agriculture de précision plus respectueuse de l'environnement. Les agriculteurs cherchent ainsi à rationaliser leurs dépenses pour réduire leurs coûts et optimiser leurs performances.

Ainsi, en 2005, les agriculteurs ont dépensé 4 milliards d'euros en achat de prestations extérieures, soit un montant équivalent à 6 % de la production agricole. Depuis le début des années 1990, les dépenses ont progressé sensiblement pour les travaux agricoles et plus encore pour les honoraires de courtiers, comptables et conseillers. Ce sont les plus grandes exploitations qui recourent le plus largement à ces services, et au sein des spécialisations, celles d'élevage laitier. L'entretien de certains vignobles d'appellation est entièrement sous-traité.

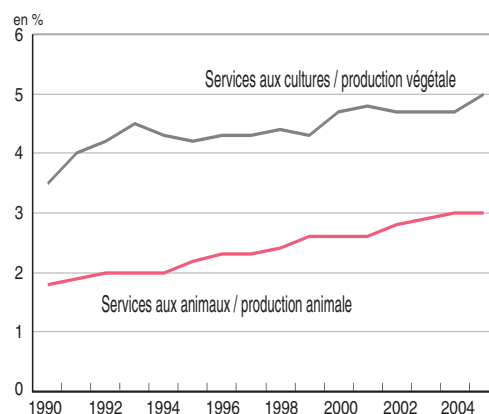
En 2005, les agriculteurs ont dépensé 4 milliards d'euros en prestations extérieures (*définitions et tableau 1*). Ces dépenses concernent pour 2,5 milliards d'euros l'externalisation de certaines activités agricoles. Plutôt que d'investir dans du matériel onéreux, les exploitants font appel à des entreprises spécialisées pour préparer et récolter les cultures ou encore pour procéder à l'insémination artificielle ou à l'épandage de fumier ou lisier. Après un effort de modernisation considérable dans les années 1960 et 1970,

accompagné d'un mouvement de concentration des exploitations, l'agriculture rationalise, plus encore depuis le début des années 1980, l'utilisation de ses facteurs de production pour accroître ses performances. Entre 1990 et 2005, le capital en matériel de l'agriculture diminue de 6 % en volume alors que dans le même temps, l'efficacité du capital mesurée par la valeur ajoutée dégagée par unité de capital s'améliore de 22 %. À cette externalisation de travaux de nature purement agricole s'ajoutent 200 millions d'euros de dépenses vétérinaires et 280 millions de frais de personnels intérimaires et un peu plus d'un milliard en frais de courtiers, comptables ou conseillers (fiscaux, juridiques, informatiques, etc.).

Essor des services aux cultures et à l'élevage

Le recours à des prestataires extérieurs pour les travaux agricoles (*définitions*) s'intensifie à la fois en fréquence et en quantité. Le montant de ces services aux cultures – labour, semis, taille, traitements phytosanitaires, récoltes, etc. – représente 5 % de la production végétale en 2005 (1,7 milliard d'euros) soit 1,5 point de plus que quinze ans plus tôt (*graphique 1*).

① Poids des services agricoles dans la production agricole



La production est évaluée au prix de base (y compris les subventions).

Champ : ensemble des exploitations de France métropolitaine.

Sources : Scees, Rica (services agricoles) et compte spécifique agriculture (production), calculs Insee.



① Les achats de services par l'agriculture en 2005

	Travaux et services			Honoraires vétérinaires**	Frais de personnel intérimaire	Études, recherche, publicité	Ensemble
	aux cultures	à l'élevage	de gestion administrative				
Dépense (en milliards d'euros)	1,8	0,7	1,1	0,2	0,3	0,1	4,1
<i>Évolution 2005/1995</i>	<i>+ 8 %</i>	<i>+ 23 %</i>	<i>+ 49 %</i>	<i>+ 9 %</i>	<i>+ 90 %*</i>	<i>+ 15 %*</i>	<i>+ 25 %</i>
Dépense moyenne par exploitation (en euros) suivant la spécialisation :							
Céréales, oléagineux, protéagineux	4 790	450	2 360	180	n. s.	100	8 110
Autres grandes cultures	8 770	670	3 320	300	890	160	14 100
Maraîchage, horticulture	2 000	n. s.	3 760	n. s.	4 120	480	10 390
Vin de qualité	4 660	n. s.	4 160	n. s.	1 080	1 590	11 570
Autre viticulture	5 960	n. s.	2 890	n. s.	n. s.	270	9 500
Fruits	6 100	n. s.	3 440	n. s.	7 630	350	18 330
Bovins lait (y compris élevages mixtes)	5 830	4 020	2 840	960	390	170	14 210
Bovins viande	2 180	2 000	1 990	1 150	200	90	7 610
Porcins, volailles	4 920	7 940	2 920	220	690	310	17 000
Ovins, caprins	2 300	2 600	1 540	660	320	230	7 660
Polyculture, polyélevage	6 590	3 320	2 760	890	640	170	14 370
Ensemble	5 130	2 120	2 780	580	820	310	11 740

* Entre 2002 et 2005.

** Les honoraires ne représentent qu'une partie (environ 25 %) des dépenses vétérinaires qui comprennent aussi les achats de produits.

n. s. : non significatif (très faible part d'exploitations ayant de telles dépenses).

Champ : ensemble des exploitations professionnelles, France métropolitaine.

Source : Scees, Rica 2005, calculs Insee.

De même, les services à l'élevage représentent 3 % de la production animale en 2005 (700 millions d'euros) et augmentent de 1,2 point sur la période. Ils concernent principalement les services relatifs à la reproduction animale, l'entretien des étables et des poulaillers, le calibrage des œufs, le contrôle laitier. Leur part dans la production animale est plus faible que celle des services aux cultures, les services vétérinaires étant classés à part.

Pour ces prestations, les agriculteurs font appel à d'autres agriculteurs qui effectuent des travaux à façon comme activité annexe mais aussi, de plus en plus souvent, à des entreprises spécialisées. En 2005, six agriculteurs sur dix ont eu recours à une entreprise de travaux agricoles (ETA) ou à une coopérative d'utilisation du matériel agricole (Cuma) (*encadré*). Les travaux agricoles confiés à des ETA ou des Cuma

correspondent au travail de 9 200 employés à temps plein, soit 15 % de plus qu'en 2000. Leur poids reste encore faible : 1,1 % de la quantité de travail agricole totale, mais il progresse fortement (*graphique 2*). Alors que l'emploi agricole total baissait de 32 % entre les recensements agricoles de 1988 et 2000, celui des ETA-Cuma augmentait pendant le même temps de 23 %. Ce mouvement s'est accéléré ces dix dernières années avec le développement de matériels de plus en plus coûteux et

Les entreprises de services agricoles

Dans le fichier Sirene, au 1^{er} janvier 2006, 24 600 entreprises avaient une activité principale de services aux cultures (code 01.4A de la nomenclature NAF rev1) ou de services annexes à l'élevage (code 01.4D). 7 700 sont sous forme coopérative : 7 300 sont des coopératives d'utilisation du matériel agricole (Cuma) et 80 des centres d'insémination animale (CIA). Depuis la loi sur l'élevage de 1966, ces CIA avaient le monopole de l'insémination artificielle en France. Depuis le 1^{er} janvier 2007, un nouveau dispositif génétique français (DGF), annoncé par la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006, y a mis fin.

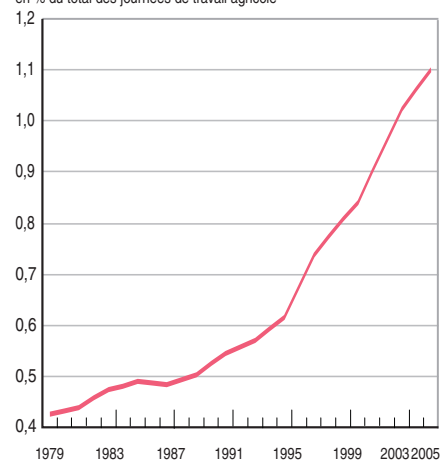
Créées en 1945, les Cuma se sont fortement développées. Aujourd'hui, un agriculteur sur deux adhère à une Cuma. Favorisant la mise en commun du matériel, 6 500 louent des équipements (activité 71.3A), 7 300 réalisent des travaux agricoles à façon (activités 01.4A et 01.4D). Selon la fédération nationale des Cuma, elles emploient 6 600 salariés directement ou à travers des groupements d'employeurs.

Hors Cuma, 15 300 entreprises de services aux cultures étaient actives début 2006 ; 45 % d'entre elles sont des micro-entreprises (chiffre d'affaires inférieur à 27 000 euros). Les autres ont dégagé un chiffre d'affaires de 235 000 euros par entreprise en moyenne, soit un total de 2 milliards d'euros en 2004. Début 2006, seulement 1 900 entreprises de services à l'élevage étaient actives. Ce sont le plus souvent des micro-entreprises (60 %). Les autres dégagent un chiffre d'affaires moyen de 568 000 euros par entreprise, soit un total de 410 millions d'euros en 2004 ; 56 % du chiffre d'affaires est réalisé par les coopératives (hors Cuma), essentiellement liées à l'insémination animale.

Les entreprises de services aux cultures ont des taux de rentabilité nettement supérieurs à ceux des entreprises de services à l'élevage. Par exemple, le taux de marge brute (rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée) est de 0,48 contre 0,17.

② Les journées de travail en services agricoles réalisées par les ETA et les Cuma*

en % du total des journées de travail agricole



* Entreprises de travaux agricoles et coopératives d'utilisation du matériel agricole.

Champ : ensemble des exploitations agricoles de France métropolitaine.

Source : Scees, recensements agricoles et enquêtes Structure agricole, calculs Insee.

sophistiqués (électronique embarquée, GPS, robot) nécessaires à la mise en œuvre d'une agriculture de précision capable de limiter sa pression sur l'environnement. Par exemple, la collecte d'informations géoréférencées sur les sols permet de moduler les apports d'engrais et de produits phytosanitaires tout en garantissant des rendements élevés.

Stabilité des dépenses d'honoraires vétérinaires par rapport au milieu des années 1990

Après avoir fortement baissé en termes réels entre 1979 et 1994, le montant total des dépenses en honoraires vétérinaires s'est stabilisé. Ces évolutions sont d'abord la conséquence de la réduction de plus de 15 % du cheptel de bovins à la suite de la mise en place des quotas laitiers en 1984, puis des mesures encourageant les élevages les moins intensifs mises en place lors de la réforme de la Pac de 1992. Par la suite, les crises sanitaires se sont multipliées depuis le milieu des années 1990 : maladie dite de la vache folle, fièvre aphteuse, fièvre porcine ; le renforcement des traitements destinés à prévenir et à limiter ces maladies transmissibles a interrompu la chute des dépenses.

En 2005, les agriculteurs ont dépensé, comme en 1995, environ 200 millions en honoraires vétérinaires à prix constants. Les dépenses les plus fortes sont dans les élevages de bovins (1 000 euros en moyenne par exploitation), devant les élevages d'ovins et caprins (700 euros). Ces honoraires ne s'élèvent qu'à 200 euros environ par exploitation pour les élevages de porcins et de volailles car l'essentiel de la dépense est prise en charge par l'intégrateur, propriétaire des bêtes qu'il met en pension chez l'éleveur (tableau 1).

L'envol des postes de gestion et de conseil agronomique

À l'instar des autres entrepreneurs, les agriculteurs externalisent des activités qui ne constituent pas leur cœur de métier mais qui sont néanmoins nécessaires au bon fonctionnement de leur exploitation. Certaines sont communes à toute entreprise : comptabilité, facturation, publicité (foires, expositions) ;

d'autres restent spécifiques à l'agriculture comme les interventions d'analyses ou de conseils agronomiques.

L'ensemble de ces dépenses de gestion et conseil, qui s'élevaient à 1,2 milliard d'euros en 2005, a augmenté de 50 % en dix ans. En moyenne, le quart des achats de services concerne des activités non agricoles : services de courtiers, de comptables ou encore de conseils en matière de gestion, d'agronomie ou d'informatique. Les exploitations qui achètent le plus ce type de services sont de grande taille et se concentrent dans les spécialisations en vin d'appellation (5 700 euros en moyenne) ou maraîchage-horticulture (4 200 euros). Les dépenses sont les plus basses pour les élevages d'ovins et de caprins (1 800 euros) qui ont encore souvent un mode de production plus artisanal.

Les grandes exploitations sous-traitent davantage

L'externalisation des travaux agricoles à des entreprises spécialisées (ETA, Cuma) est moins le fait des petites exploitations pour pallier leur manque de matériel, que des grandes exploitations (tableau 2). Les petits exploitants préfèrent louer du matériel ou faire appel à d'autres agriculteurs pour des travaux à façon. En revanche, dans un souci constant d'améliorer leur performance, les plus grandes exploitations sous-traitent plutôt à des entreprises pour bénéficier des machines les plus performantes et d'un savoir technique pointu. Elles y ont aussi recours pour leurs parcelles trop éloignées du siège de l'exploitation, ce qui arrive parfois quand une exploitation en a absorbé une autre pour s'agrandir.

2 Proportion d'exploitations agricoles ayant recours à du personnel d'ETA ou de Cuma

Taille des exploitations (en hectare-équivalent-blé)	Proportion dans chaque tranche de tailles (en %)
Inférieure à 6	28
6 à moins de 39	58
39 à moins de 95	74
95 et plus	75

Lecture : en 2005, 28 % des exploitations de moins de 6 hectares-équivalent-blé ont employé du personnel d'ETA ou de Cuma.

Champ : ensemble des exploitations de France métropolitaine. Source : Scees, enquête Structure 2005, calculs Insee.

Compte tenu du temps nécessaire et des difficultés pour déplacer les engins agricoles, soumis à des règles spécifiques de circulation, le recours à des prestataires extérieurs est plus efficace.

De même, à âge, sexe du chef d'exploitation, spécialisation, forme juridique, taille de l'exploitation et année d'observation comparables, les chefs d'exploitation de moins de 50 ans, ceux à la tête d'un groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) ou encore les femmes font plus souvent appel à des sociétés spécialisées (complément d'information sur la version en ligne de cet Insee Première). Ces travaux sous-traités allègent la charge de travail sur l'exploitation et peuvent pallier un manque de main-d'œuvre. Ils répondent aussi aux aspirations des plus jeunes à davantage de temps libre.

Des prestations extérieures importantes pour les élevages laitiers

En 2005, 86 % des éleveurs de vaches laitières ont externalisé des travaux agricoles (tableau 3). Ils cherchent en effet à se recentrer sur leur cœur de métier et sous-traitent les activités annexes de culture nécessaires à l'alimentation de leur bétail. Certains confient aussi le traitement du lisier ou du fumier, opération très réglementée. De ce fait, leur recours à des ETA ou à des Cuma est nettement plus important que chez les éleveurs spécialisés dans la viande bovine. L'élevage au pré des troupeaux pour la viande réduit en effet les besoins en travaux de fauchage et d'épandage. Les dépenses en services aux cultures sont les plus élevées pour les exploitations laitières, devant les exploitations spécialisées dans la culture de céréales ou d'oléagineux (4 800 euros), mais loin derrière celles de betterave ou de pomme de terre (8 800 euros). L'arrachage des betteraves est confié presque exclusivement à des entreprises spécialisées.

À ces dépenses en services aux cultures s'ajoutent aussi d'importantes dépenses en services à l'élevage (insémination artificielle) et en conseil et gestion (salles de traite robotisée, contrôle des rations pour optimiser la production et la qualité du lait). De ce fait, les dépenses des exploitations laitières en prestations extérieures sont les plus élevées (14 200 euros par

exploitation en moyenne) derrière celles des granivores.

Une externalisation quasi complète pour certains domaines viticoles d'appellation

Contrairement aux élevages bovins laitiers, la sous-traitance auprès d'ETA ou de Cuma ne concerne que la moitié des vignobles d'appellation, l'autre moitié n'y faisant jamais appel. Par contre, quand une exploitation y a recours, c'est pour des prestations importantes qui représentent en moyenne vingt journées de travail. C'est l'activité pour laquelle la sous-traitance est la plus concentrée sur un faible nombre d'exploitations. Ces quinze dernières années, de nombreuses propriétés ont en effet été rachetées par des financiers, dont beaucoup choisissent de déléguer tous les travaux de

l'exploitation à des entreprises de travaux à façon (entretien de la vigne et vendanges). De ce fait, les exploitations viticoles d'appellation totalisent 23 % des journées de travail des ETA et des Cuma.

À ces dépenses de services aux cultures s'ajoutent des dépenses en courtiers, comptables et conseillers divers, d'un montant comparable aux services aux cultures (4 200 euros en moyenne par exploitation) et d'importantes dépenses en études, recherche (conseils agronomiques ...) et publicité (1 600 euros environ). Les œnologues sont de plus en plus sollicités pour l'élaboration d'un vin d'appellation d'origine ce qui génère analyses des sols, contrôle de la maturité du raisin, recherche de la date optimale des vendanges, etc. De plus, toutes les expertises officielles pour les agréments et les certificats d'exportation leur sont soumises.

Sources

Les données sur le recours aux entreprises de travaux agricoles (ETA) ou aux coopératives d'utilisation du matériel agricole (Cuma) sont tirées de l'enquête **Structure agricole** réalisée par le Scees (www.agreste.agriculture.gouv.fr).

Les dépenses des exploitations en prestations extérieures (services agricoles et non agricoles) sont calculées à partir de l'enquête du **Réseau d'information comptable agricole (Rica), Scees**.

Les données sur les effectifs des entreprises de services agricoles proviennent du répertoire Sirene et des fichiers fiscaux (Insee, Direction générale des impôts).

Définitions

Les prestations extérieures correspondent à l'ensemble des achats, par l'exploitant à des tiers, de travaux et de services nécessaires au fonctionnement de l'exploitation. Elles comprennent les travaux et services agricoles, les prestations vétérinaires, les prestations comptables et de conseil et les services des agences d'intérim.

Les services agricoles regroupent :

- **les services aux cultures** tels la préparation des terres (labours, épandage, semis), la protection des cultures (traitements phytosanitaires), les opérations de récolte (dont l'ensilage), la préparation des légumes pour une conservation de courte durée, l'exploitation de systèmes d'irrigation, la taille des arbres fruitiers et des vignes, la fourniture de machines agricoles avec opérateur ;
- **les services à l'élevage** tels la mise en pension d'animaux de ferme, les saillies et l'insémination artificielle, la tonte des moutons, le nettoyage des poulaillers, la conduite et le gardiennage des troupeaux.

Bibliographie

Hébrard Lionel : « Le développement des services agricoles », *Insee Première* n° 817, décembre 2001.

Guihard Véronique et Lesdos Claire : « L'agriculture sur trente ans », dans *L'agriculture nouveaux défis*, *Insee Références*, janvier 2007.

3 Le recours à du personnel d'entreprises (ETA) ou de coopératives (Cuma) de travaux agricoles

Spécialisations	Exploitations ayant recours à une ETA ou Cuma			Emplois en équivalent-temps-plein des ETA-Cuma		
	Nombre d'exploitations	% des exploitations	Nombre de jours par an (moyenne)	Ensemble	Répartition (%)	Part des Cuma (%)
Ensemble, dont :	328 217	60	6,4	9 220	100	10
Céréales, oléagineux, protéagineux	63 837	68	6,4	1 790	19	5
Autres grandes cultures	22 823	81	8,2	820	9	13
Maraîchage, horticulture	2 613	19	5,2	60	1	10
Vin de qualité	25 329	50	19,6	2 160	23	4
Autre viticulture	14 828	56	6,4	410	4	10
Fruits	6 506	31	8,6	250	3	7
Bovins lait	60 086	86	4,5	1 190	13	20
Bovins viande	37 046	57	2,5	410	4	13
Porcins, volailles	6 555	57	13,3	380	4	9
Ovins, caprins	21 846	34	2,6	250	3	12
Polyculture, élevage	66 749	67	5,2	1 500	16	15

Le recours à ces ETA et Cuma représente 9 220 emplois en équivalent-temps-plein, 10 % concernant les Cuma.

Ces exploitations les ont utilisées 6,4 jours en moyenne.

Lecture : en 2005, 328 217 exploitations ont fait appel à une ETA ou une Cuma, soit 60 % des exploitations agricoles.

Champ : ensemble des exploitations de France métropolitaine.

Source : Scees, enquête Structure 2005, calculs Insee.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2007

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs :
C. Dulon, A.-C. Morin,
T. Méot, C. Pfister
Maquette : S. Coutureau
Code Sage IP071160
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2007

